Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

La gendarmerie en renfort pour surveiller les forêts du Vaucluse

Les mesures de déconfinement impulsent une nouvelle vague de liberté. Conjuguée à l'arrivée des beaux jours, celle-ci risque d'apporter avec elle son lot de déchets et d'incivilités dans nos forêts. Plébiscités par bon nombre de promeneurs, les massifs forestiers seront au cœur d'un dispositif de surveillance dès le 9 mai prochain.

L'année dernière, un feu détruisait 133 hectares de forêt entre Faucon et Saint-Romain-en-Viennois. Pour le combattre, 520 pompiers avaient été mobilisés. La vigilance est de mise si l'on ne souhaite pas que le même scénario se reproduise dans le Vaucluse et ses 42% d'espaces forestiers. Le département, fort de ses 63 communes incluses dans le périmètre du massif des Alpes, présente un atout naturel incontournable. La vallée du Toulourenc, particulièrement fréquentée durant la saison estivale, fera l'objet de contrôles réguliers de la gendarmerie, notamment durant les journées à fort risque d'incendie.

135€ d'amende

L'ONF Midi mediterrannée (Office national des forêts) et la gendarmerie nationale seront à pied d'œuvre dès le week-end du 9 mai pour s'assurer que les usagers respectent les espaces naturels. Le printemps rime avec naissances de mammifères et nidification des oiseaux, l'arrivée du public risque de perturber les couvées. L'ONF conseille ainsi aux promeneurs de rester sur les chemins, de garder leur chien à proximité et rappelle qu'il est strictement interdit de circuler en véhicule motorisé dans les espaces naturels. Le non respect de l'interdiction de porter du feu, de fumer ou de jeter des objets en ignition en forêt, ou à moins de 200m de celle-ci est passible d'une amende de 135€. Les automobilistes qui roulent sur les chemins forestiers fermés à la circulation publique encourent également une amende et une mise en fourrière immédiate du véhicule si l'automobile roule en dehors des sentiers balisés.

Les bons réflexes

L'ONF rappelle ainsi les gestes à adopter en cette période : respect de la signalisation, utilisation des chemins balisés, gestion des déchets, interdiction stricte de l'usage du feu, interdiction de campement en forêt ou sur les aires d'accueil, modération dans la cueillette de champignons, pour ne citer que ceux-ci.

L.M

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Un nouveau directeur pour l'ONF Midi-Méditerranée

Hervé Houin devient le nouveau directeur de l'ONF (Office nationale des forêts) Midi- Méditerranée. Ce dernier remplace Olivier Rousset qui a été nommé directeur adjoint de l'ONF.

Auparavant en poste à la direction territoriale Rhône-Alpes de l'ONF de 2013 à 2020, Hervé Houin a notamment assuré le pilotage de la nouvelle direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes créée le 1er janvier 2017. Cette direction territoriale est constituée de 5 agences territoriales et 3 agences spécialisées.
De 2007 à 2013, il a occupé les fonctions de directeur régional sur l'île de la Réunion. Ayant débuté sa carrière au sein de l'ONF en 1992 en tant qu'ingénieur du génie rural des eaux et foret, il était alors l'adjoint du directeur départemental de la Meuse. En lorraine en 1997, ce dernier devient chef de sa division à Sarrebourg avant de changer de région en 2001 pour être nommé directeur d'agence en Haute-Savoie. En 2004, il décide ensuite de faire son retour en Lorraine où il sera directeur de l'agence d'Epinal dans les Vosges jusqu'en 2007.

28% des forêts françaises
Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques en France. L'Office assure les missions de production de bois, de protection de l'environnement et d'accueil du public. L'organisme réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Pour sa part, la direction Midi- Méditerranée a en charge 1,35 million d'hectares de forêts publiques, soit 28% des surfaces de la métropole (dont 704 248 ha en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 646 732 ha en Occitanie). Cette direction régionale dispose d'un effectif de 1 514 agents (dont 982 fonctionnaires et contractuels, 465 ouvriers forestiers et 67 emplois aidés) générant un chiffre d'affaires de 71,66M€ en 2019.

Pierre-Gabriel Razet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Office national des forêts : envoyez votre plus belle photo forestière

Jusqu'au 4 septembre inclus, l'Office national des forêts (ONF) lance son concours photo 'Un été en forêt'. Les participants sont invités à envoyer leur photo préférée de forêt. Parmi les lots à gagner, une caméra GoPro et un bon d'achat de 50 €.

Ouvert à toute personne majeure résidant en France, le concours est l'occasion de partager un coup de cœur : une découverte estivale, son coin forêt favori, un sentier charmant, une rivière, un animal sauvage, une fleur etc. La photo doit susciter de l'émotion ou de l'émerveillement.

Par la suite, 10 photos seront sélectionnées selon des critères esthétiques (qualité, originalité…) par les équipes de l'ONF qui les soumettront dans un second temps au vote des internautes sur la page Facebook et le compte Instagram de l'Office.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Les trois premières photographies seront récompensées le 23 septembre prochain par des prix offerts par l'enseigne 'Au Vieux Campeur' : une caméra GoPro pour le premier prix, un bon d'achat de 50 € et une bouteille Classic reflect brossé du Vieux campeur.

Règlement disponible en cliquant ici

Augmentation des contrôles dans la vallée du Toulourenc

La gendarmerie et l'ONF (Office national des forêts) ont réalisé une série de contrôles afin d'assurer la protection de l'environnement dans la vallée du Toulourenc.

Depuis le début du mois de juillet, les services de l'Etat ont procédé à des contrôles renforcés dans la vallée du Toulourenc. Dans ce cadre, des campagnes de sensibilisation ont ainsi été menées à la fois par les agents forestiers de la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Office national des forêts (ONF) des forêts et les personnels du syndicat d'aménagement, d'équipement et de préfiguration du parc naturel régional du Mont Ventoux.

« La vallée du Toulourenc est particulièrement fréquentée durant la saison estivale, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Les comportements inadaptés et la sur-fréquentation induisent des risques en matière d'environnement et en particulier d'incendie de forêts. »

> **«Près de 50 contrôles et une amende à 135 €. »**

Pour compléter ces opérations de sensibilisation, 4 militaires de la brigade de gendarmerie de Vaison-la-Romaine et 3 agents de l'office national des forêts, sous la coordination de la direction départementale des territoires, ont réalisés, fin juillet, une campagne de contrôle sur l'emploi du feu, la circulation et le stationnement sur les pistes DFCI (Défense des forêts contre l'incendie), ainsi que sur le camping sauvage.

En tout, une cinquantaine de personnes ont été contrôlées et un procès-verbal pour infraction à l'emploi du feu a été dressé. La préfecture rappelle à cette occasion que « le non-respect de l'interdiction de porter du feu, de fumer ou de jeter des objets en ignition en forêt, ou à moins de 200 m de celle-ci est passible d'une amende de 135 €. Il en est de même pour le camping sauvage en forêt ou la circulation sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

les pistes non ouvertes à la circulation publique ».

Des contrôles continueront à être régulièrement réalisés notamment lors des journées à fort risque d'incendie.

La forêt contre le Covid-19

Depuis le début de l'épidémie, les équipes de l'ONF (Office national des forêts) sont à pied d'œuvre pour répondre aux besoins importants des clients papetiers et producteurs de palettes. En effet, entre les usines de papier et de carton qui tournent à plein régime et manquent de bois (en raison notamment de la baisse des approvisionnements liée à la fermeture de plus de 50% des scieries du territoire), il faut continuer à approvisionner les scieries qui permettent de disposer de la matière première nécessaire à la continuité de la vie économique (emballages, palettes…) mais aussi à lutter contre le Covid- 19 (papiers d'hygiène, papiers spéciaux nécessaires pour la production de masques chirurgicaux ou FFP2…). En Provence- Alpes-Côte d'Azur, les chantiers d'exploitation produisent surtout du bois pour la pâte à papier afin d'alimenter l'usine Fibre excellence de Tarascon.

■ Vente 'premium' à Lourmarin

« En mars, nous avons livré à l'usine de Tarascon, 4 800 tonnes de bois, soit 40% de plus que ce que prévoit notre contrat et pour avril nous en sommes déjà à plus de 5 500 tonnes », précise Julien Bochet, adjoint au responsable commercial bois de l'ONF Midi- Méditerranée. Par ailleurs, la mise en place du système https://ventes- debois.onf.fr/vel/#/ permet à l'ONF de poursuivre en ligne ses ventes publiques de bois sur pied. Grâce à cet outil internet, toutes les ventes prévues ont été maintenues. Elles auront lieu sur Skype, avec possibilité d'accéder à la vente virtuelle. Les ventes 'premium' du printemps, normalement prévues en salle, seront aussi réalisées en ligne également. Cela devrait ainsi être le cas pour celle de Lourmarin, qui se tiendra le mardi 19 mai prochain à partir de 14h30.